



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/presentation/article/fonctionnement>

Fonctionnement

- Terre-en-vue -

Date de mise en ligne : jeudi 21 mars 2013

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Terre-en-vue utilise des outils de gouvernance collective et participative favorisant l'expression de l'intelligence collective, développant tant la responsabilité individuelle que partagée.

Terre-en-vue cherche à multiplier et faciliter les collaborations entre les agriculteurs et leurs concitoyens ainsi qu'avec les organisations qui adhèrent à la charte.

Le Mouvement Terre-en-vue travaille également avec les pouvoirs publics, qui partagent avec lui la responsabilité de la facilitation de l'accès à la terre et de la gestion durable et saine des terres agricoles.

Ces **solidarités et partenariats** concernant l'accès à la terre sont recherchés et facilités tant au niveau régional que local (communal, terroirs,...) et supra local (national, européen,...).